

S.A.S. AGTHERM OCEAN
6, Rue du Solarium
33 170 GRADIGNAN
R.C.S. BORDEAUX 809 803 208 00036

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Président, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice net de 57 223 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	57 223.00 €
Affectation à la réserve légale d'une somme de	12 000,00 €
Distribution aux associés, à titre de dividende, d'une somme de	0,00 €
Le solde en autres réserves 2024	45 223.00 €

certifié conforme



BDL AUDIT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE TOULOUSE

AGTHERM OCEAN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE : 200 000 EUROS

**SIEGE SOCIAL :
6 RUE DU SOLARIUM
33170 GRADIGNAN**

- RCS BORDEAUX : 809 803 208 -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

BDL AUDIT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE TOULOUSE

AGTHERM OCEAN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE : 200 000 EUROS

**SIEGE SOCIAL :
6 RUE DU SOLARIUM
33170 GRADIGNAN**

- RCS BORDEAUX : 809 803 208 -

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGTHERM OCEAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AGTHERM OCEAN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate le chiffre d'affaires selon la méthode de la marge à l'avancement pour les affaires pouvant durer plus d'un an. Le pourcentage d'avancement est calculé en fonction des dépenses engagées. Les résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires de la société sous le contrôle de la Direction générale. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par votre société et vérifié par sondages sa correcte application.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des méthodes comptables appliquées, du caractère raisonnable des estimations significatives retenues, de leur impact dans les comptes et la présentation qui en a été faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les

informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Toulouse
Le 5 juin 2025



Pour le cabinet BDL Audit
Bénédicte LARRALDE
Commissaire aux Comptes

Bilan et Resultat

AGTHERM OCEAN

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	29 389	23 674	5 715	0,11	12 263	0,23
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	175 438	77 225	98 213	1,83	91 436	1,71
Autres immobilisations corporelles	575 949	267 350	308 598	5,75	342 992	6,43
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	5 000		5 000	0,09	5 000	0,09
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 963		16 963	0,32	16 963	0,32
TOTAL (I)	802 738	368 249	434 489	8,10	468 654	8,79
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	38 764		38 764	0,72	49 729	0,93
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	4 183 594	16 952	4 166 642	77,64	4 101 945	76,90
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	17 864		17 864	0,33	23 933	0,45
. Personnel					350	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	61 894		61 894	1,15		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	112 525		112 525	2,10	171 162	3,21
. Autres	130 280		130 280	2,43	261 549	4,90
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	390 903		390 903	7,28	249 976	4,69
Charges constatées d'avance	13 196		13 196	0,25	6 985	0,13
TOTAL (II)	4 949 020	16 952	4 932 068	91,90	4 865 629	91,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 751 758	385 202	5 366 557	100,00	5 334 283	100,00

AGTHERM OCEAN

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 200 000)	200 000	3,73	80 000	1,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	8 000	0,15	8 000	0,15
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	648 254	12,08	623 964	11,70
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	57 223	1,07	274 291	5,14
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	913 477	17,02	986 254	18,49
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	89 056	1,66	108 184	2,03
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	89 056	1,66	108 184	2,03
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	576 567	10,74	679 470	12,74
. Découverts, concours bancaires			625	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	459 521	8,56	472 358	8,86
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 610 344	30,01	1 420 164	26,62
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	114 153	2,13	132 949	2,49
. Organismes sociaux	273 772	5,10	259 714	4,87
. Etat, impôts sur les bénéfices			68 001	1,27
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	651 724	12,14	659 690	12,37
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 148	0,10	7 444	0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	62 669	1,17	26 975	0,51
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	610 127	11,37	512 455	9,61
TOTAL (IV)	4 364 024	81,32	4 239 844	79,48
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	5 366 557	100,00	5 334 283	100,00

AGTHERM OCEAN

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	11 279 546		11 279 546	100,00	10 973 302	100,00	306 244	2,79
Chiffres d'Affaires Nets	11 279 546		11 279 546	100,00	10 973 302	100,00	306 244	2,79
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			33 590	0,30	70 128	0,64	-36 538	-52,09
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			109 782	0,97	94 175	0,86	15 607	16,57
Autres produits			9	0,00	20	0,00	-11	-54,99
Total des produits d'exploitation (I)			11 422 927	101,27	11 137 625	101,50	285 302	2,56
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 716 751	32,95	3 487 275	31,78	229 476	6,58
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			10 965	0,10	-19 198	-0,16	30 163	157,12
Autres achats et charges externes			3 799 740	33,69	3 728 788	33,98	70 952	1,90
Impôts, taxes et versements assimilés			80 587	0,71	80 146	0,73	441	0,55
Salaires et traitements			2 230 185	19,77	2 068 409	18,85	161 776	7,82
Charges sociales			1 349 673	11,97	1 184 972	10,80	164 701	13,90
Dotations aux amortissements sur immobilisations			117 564	1,04	108 090	0,99	9 474	8,76
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					46 930	0,43	-46 930	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 922	0,02	17 579	0,16	-15 657	-89,06
Autres charges			17	0,00	28 078	0,26	-28 061	-99,93
Total des charges d'exploitation (II)			11 307 404	100,25	10 731 070	97,79	576 334	5,37
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			115 523	1,02	406 555	3,70	-291 032	-71,57
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			4 225	0,04			4 225	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			4 225	0,04			4 225	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			40 377	0,36	35 456	0,32	4 921	13,88
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			40 377	0,36	35 456	0,32	4 921	13,88
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-36 151	-0,31	-35 456	-0,31	-695	-1,95
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			79 371	0,70	371 099	3,38	-291 728	-78,60

AGTHERM OCEAN

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	744	0,01	3 272	0,03	-2 528	-77,25
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 474	0,16	1 600	0,01	16 874	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	19 218	0,17	4 872	0,04	14 346	294,46
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 724	0,06	3 806	0,03	2 918	76,67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	469	0,00	1 810	0,02	-1 341	-74,08
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 193	0,06	5 616	0,05	1 577	28,08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 025	0,11	-744	-0,00	12 769	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	34 173	0,30	96 065	0,88	-61 892	-64,42
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 446 370	101,48	11 142 497	101,54	303 873	2,73
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 389 147	100,97	10 868 207	99,04	520 940	4,79
RÉSULTAT NET	57 223	0,51	274 291	2,50	-217 068	-79,13
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	269 386	2,39	269 987	2,46	-601	-0,21
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 366 557 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 57 223,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/03/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Produits : les produits sont enregistrés selon la méthode de la marge à l'avancement pour les contrats pouvant durer d'un an. Le pourcentage d'avancement est calculé en fonction des dépenses engagées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers

existants à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques

d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Provisions pour pertes à terminaison : Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, une provision est constituée, égale à la perte à terminaison prévisionnelle, sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée. Cette provision est neutre fiscalement

- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

- Produits : les produits sont enregistrés selon la méthode de la marge à l'avancement pour les contrats pouvant durer plus d'un an. Le pourcentage d'avancement est calculé en fonction des dépenses engagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

21/06/2024 : Augmentation du capital social d'une somme de cent vingt-mille euros (120 000 euros) pour le porter de quatre-vingt-mille euros (80 000 euros) à deux cent mille euros (200 000 euros), par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte « Autres réserves ».

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 802 738 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	29 389			29 389
Immobilisations corporelles	708 805	83 546	40 964	751 387
Immobilisations financières	21 963			21 963
TOTAL	760 157	83 546	40 964	802 738

Amortissements et provisions d'actif = 368 249 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 125	6 548		23 674
Immobilisations corporelles	274 378	111 016	40 818	344 576
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	291 503	117 564	40 818	368 249

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	17 694	12 475	5 218	de 1 à 3 ans
Developpement informatique	11 695	11 199	496	de 2 à 3 ans
Outillage	175 438	77 225	98 213	5 ans
Installations generales	322 277	116 033	206 244	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	10 630	5 080	5 550	de 1 à 5 ans
Equipement vehicules	144 045	69 625	74 421	de 1 à 5 ans
Materiel bureau informatique	87 753	66 420	21 334	de 3 à 5 ans
Mobilier	11 243	10 193	1 050	5 ans
TOTAL	780 775	368 249	412 526	

Etat des créances = 4 536 316 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	16 963		16 963
Actif circulant & charges d'avance	4 519 353	4 519 353	
TOTAL	4 536 316	4 519 353	16 963

Provisions pour dépréciation = 16 952 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	63 883		46 930		16 952
Comptes financiers					
TOTAL	63 883		46 930		16 952

Produits à recevoir par postes du bilan = 631 839 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	520 462
Autres créances	109 893
Disponibilités	1 484
TOTAL	631 839

Charges constatées d'avance = 13 196 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 200 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8000	10,00	80 000
Elévation valeur nominale		15,00	120 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8000	25,00	200 000

Provisions = 89 056 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	108 184	1 922	21 050		89 056
TOTAL	108 184	1 922	21 050		89 056

Etat des dettes = 4 364 024 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	576 567	165 760	410 807	0
Dettes financières diverses	459 521	459 521		
Fournisseurs	1 610 344	1 610 344		
Dettes fiscales & sociales	1 044 796	1 044 796		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	62 669	62 669		
Produits constatés d'avance	610 127	610 127		
TOTAL	4 364 024	3 953 217	410 807	0

Charges à payer par postes du bilan = 345 708 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	151 925
Dettes fiscales & sociales	175 808
Autres dettes	17 976
TOTAL	345 708

Produits constatés d'avance = 610 127 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagements

Banque Populaire PGE souscrit le 20/06/2022 pour un montant initial de 500 000 euros avec choix d'amortissement sur 5 ans à compter de la 2ème année.

Caution reçue de la SARL AGROUP : 100 000 euros

Information complémentaire sur le passif :

I.F.C. (Indemnités de Fin de Carrière) :

Valeur actuelle probable (1) des indemnités à verser 335 948 euros

Dettes actuarielles : 30 999 euros

Versement auprès d'un organisme extérieur : 4 896 euros

(1) départ à l'initiative du salarié

Annexes 2025 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 11 279 546 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	11 277 231	99,98 %
Produits des activités annexes	2 315	0,02 %
TOTAL	11 279 546	100.00 %

Annexes 2025 (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	5 200

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	29	
Ouvriers	17	
Apprentis sous contrat	5	
TOTAL	57	0

Engagements donnés = 638 755 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	638 755
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	638 755

Annexes 2025 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 631 839 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Fae travaux factures a etablr (41810000000)	438 715
Fae clients maintenance(41810100000)	81 747
TOTAL	520 462

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoirs a recevoir(40980000000)	58 348
Aar groupe(40980200000)	51 545
TOTAL	109 893

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir(51880000000)	1 484
TOTAL	1 484

Charges constatées d'avance = 13 196 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(48600000000)	13 196
TOTAL	13 196

Charges à payer = 345 708 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp factures non parvenues(40810000000)	40 560
Fnp groupe(40810200000)	111 365
TOTAL	151 925

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prime a payer (42860100000)	111 271
Cs s/ primes a payer(43860100000)	64 537
TOTAL	175 808

Autres dettes	Montant
Aae avoirs a etablr(41980000000)	17 976
TOTAL	17 976

Produits constatés d'avance = 610 127 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pca travaux produits const. d avce(48700000000)	515 116
Pca maintenance(48700100000)	95 011
TOTAL	610 127

Annexes 2025 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
AGELIO	50 000		10	5 000	5 000			3 250 415	138 545	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires